

Le Plan de Déplacement Jeunes de Château-Thierry

Démarche globale intégrée

« Le but recherché est de mieux sécuriser les parcours domicile-école, de désengorger le centre ville, de réduire les pollutions, bref, d'améliorer la qualité de vie des habitants.

L'apprentissage et l'usage des modes plus durables, l'incitation au changement de comportement en faveur de modes de déplacements alternatifs à la voiture (et la sélection du mode le plus efficace par rapport au trajet effectué) sont autant d'actions qui favoriseront l'atteinte du but recherché.»

Où ?

- Commune de Château-Thierry,
- Pays du Sud de l'Aine (02)
- Quartier de l'île, centre-ville

Quand ?

L'action a commencé en 2014

Avec qui ?

Portage : Ville de Château-Thierry (maîtrise d'ouvrage) - PATS ! Mobilité (assistance à la maîtrise d'ouvrage par convention)

Partenaires : ADEME, Conseil régional, police municipale, chefs d'établissements, parents d'élèves, association Vie et paysage

Qui ?

Les 7 établissements scolaires du quartier : 4 écoles, 2 collèges, 1 lycée ainsi qu'un centre de formation

Comment procéder ?

Moyens humains

1 salarié de l'association
1 animatrice de la ville

Moyens techniques

Réalisation des aménagements sur voirie par la mairie de Château-Thierry

Contexte / historique de la mise en place de la démarche (motivation) :

L'association PATS ! Mobilité oeuvre pour le développement des modes doux ou écologique (mise en place du service de transport en voiture électrique, travail avec la mission locale et mise en place d'un service de location de voiture sans permis électrique pour faciliter la mobilité des jeunes .

En 2013, PATS a créé un service de location de vélos à assistance électrique à bas coût pour inciter la population à utiliser ce mode de déplacements pour les déplacements domicile travail. L'association a conventionné avec l'Etat pour poursuivre l'action auprès des habitants et des entreprises. En 2017, le parc est de 37 vélos.

En parallèle, l'association sollicite l'ADEME et intègre le réseau picard pour l'écomobilité scolaire dans le cadre de leur politique de déploiement des Plans de Déplacement Jeunes (PDJ). Le choix se porte sur le quartier de l'île, entouré par la Marne et théâtre de problèmes de circulation, surtout aux heures d'entrée et sortie de classe.

Détail action > Quoi ?

Détail de la mise en place de la démarche :

Il a été décidé que la base du module serait la même que Le PDJ a été inscrit comme une action du Plan Climat dde l'Uccsa (ex-Pays du Sud de l'Aisne), dans l'agenda 21 et le Plan Local Nutrition Santé de la Ville. Le principe est de développer l'écomobilité scolaire en concertation avec les chefs d'établissements, les enseignants, les parents et les élèves. Les objectifs sont pluriels: Réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction du trafic routier, promouvoir la pratique d'une activité physique etc.

1ère année :

- Rencontre de la mairie de Château Thierry avec l'ADEME, présentation des objectifs du Plan de Déplacements jeunes
- Rencontre des chefs d'établissements du quartier, distribution de questionnaires aux parents
- Définition des membres du comité de pilotage
- Analyse des réponses et présentation au comité de pilotage:
- Définition des pistes d'action et validation en comité de pilotage élargi avec des techniciens de la mairie (DGS, Responsable voirie, Responsable communication), le brigadier-chef de la police, en charge de la sécurité routière.

Détail de l'action :

L'étude complète du PDJ a duré un an. Des enquêtes mobilité ont été menées sur le temps scolaire pour connaître les habitudes de déplacement et les conditions auxquelles chacun est prêt à changer de mode. Il en ressort que les parents sont prêts à accepter que les enfants aillent à l'école à pied ou à vélo si les itinéraires sont sécurisés, signalés éclairés. Il est également souhaité d'obtenir des arrêtes de bus plus proches des établissements.

Des réunions avec les différentes parties sont ensuite proposées pour définir un plan d'actions.

Des animations sur le thème « sport et santé » sont assurées par la ville dans le cadre activités périscolaires.

En parallèle, des actions de sensibilisation sur la mobilité sont proposées aux enfants (ex : passage du permis piéton avec la police).

Les parents d'élèves ont été moteurs tout au long de la démarche.

ILS VOUS CONSEILLENT

Il faut être attentif à bien impliquer les chefs d'établissements. Ils ont participé à la première réunion sur invitation de la mairie puis leur participation a diminué.

PATS ! Mobilité préconise que la démarche de diagnostic soit réalisée directement par les enseignants et que l'association n'arrive qu'ensuite en soutien pour le traitement et le plan d'actions.

Un autre conseil est de s'appuyer au maximum sur le tissu associatif local.

LES



BILAN DE L'ACTION

Parmi les actions définies, on peut retenir selon les établissements scolaires :

Améliorer l'accessibilité pour les modes doux (pistes cyclables, cheminement piétons)

Améliorer la signalétique (passages piétons avec une signalisation verticale « attention école ! »)

L'installation de potelets pour empêcher le stationnement des voitures devant l'école

L'installation de chicanes, ralentisseurs, zones 30 pour contraindre les voitures à ralentir

Optimiser le covoiturage

mise en place de deux dépose-minute. Ce projet n'a pas vu le jour pour le moment.

la Ville de Château-Thierry est intéressée par la mise en place d'un Scool'bus (véhicule à pédales permettant de transporter une dizaine d'enfants).

Aujourd'hui, il y a des opportunités et une volonté politique pour aller plus loin dans l'action : Plan climat, SCOT, territoire à énergie positive

La priorité est de finir les actions programmées puis de lancer un nouveau PDJ dans le quartier des Blanchards plus excentré qui regroupe un collège et une école dont l'une est déjà bien impliquée sur le changement climatique et dont les enfants ont formulé la demande de créer un garage à vélos et trottinettes.

CONTACT

Patricia Jannel

Association PATS ! Mobilité

Maison des associations

3 avenue Wilson - 02400 Château-Thierry

06.11.75.28.08

patricia.jannel@asso-pats.fr

Centre ressource régional en écomobilité, animé par Droit au vélo - ADAV

et En Savoir plus

Tél : 03 20 52 97 58

contact@ecomobilite.org

www.ecomobilite.org

